



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
ET DES LIBERTES PUBLIQUES

BUREAU DE LA REGLEMENTATION
GENERALE ET ECONOMIQUE

Affaire suivie par Mme Angélique DECROCK

Réf. : DRLP 1 - CDAC

Téléphone : 03.20.30.52.37.

Télécopie : 03.20.30.53.72.

COMMISSION DEPARTEMENTALE

D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

ORDRE DU JOUR DU
Jeudi 1^{er} juin 2017

► **14H30 : DOSSIER PC-AEC N° 328** : demande d'autorisation d'exploitation commerciale de la SCI Village de la Haute Borne portant création d'un ensemble commercial de 3291 m² de surface de vente, composé d'un supermarché « Match » de 2300 m², de 9 boutiques de moins de 300 m² chacune dont la surface totale est de 814 m² et d'un DRIVE de 177 m² avec 2 pistes de ravitaillement, sur la commune de VILLENEUVE D'ASCQ, secteur de la Haute Borne.

► **15H30 : DOSSIER PC-AEC N° 327** : demande d'autorisation d'exploitation commerciale de la SCCV LES 3 PHI portant création d'un ensemble commercial de 16 802,80 m² de surface de vente, composé de 11 cellules commerciales de moins de 300 m² de secteur 2, réparties sur 3 bâtiments, à LOUVROIL, route de la Plaine Delbasse.